



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 juin 2002  
Français  
Original : anglais

---

## Cinquante-septième session

Point 68 g) de la liste préliminaire\*

### Examen et application du Document de clôture

de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

## Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué d'organiser un nombre croissant d'activités au cours de la période considérée. Le Centre a continué à faire des efforts importants en matière de collecte de fonds. Au cours de la période considérée, le Centre, en consultation avec des États Membres de la région, des institutions des Nations Unies, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales a mis en oeuvre divers projets et autres activités dans le cadre de son programme de travail. Parmi ces activités, on peut citer le traitement de problèmes d'ordre régional ou sous-régional, la formation et la diffusion d'informations. Une attention toute particulière a été accordée à la promotion des accords relatifs aux armes à feu et aux mines antipersonnel existants. Le Centre a notamment associé la communauté diplomatique, les parlementaires, les forces de l'ordre et les organisations non gouvernementales aux activités qu'il a menées dans ce domaine. L'organisation d'ateliers destinés à informer les parlementaires sur la nécessité de ratifier les traités et les avantages que présente cette ratification a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Centre au cours de la seconde moitié de l'année 2001.

---

\* A/57/50/Rev.1.



Le Centre a fait des efforts considérables pour soutenir les initiatives régionales dans le domaine des armes à feu, en apportant notamment son appui à une réunion régionale de suivi de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue en 2001. Au cours de la période considérée, le Centre a été, par exemple, l'instigateur de plusieurs actions dans le domaine des mines antipersonnel, où il a joué un rôle important en soutenant les activités en collaboration avec le Service de la lutte antimines de l'ONU ainsi que de projets ayant trait aux relations entre civils et militaires.

Conformément à la résolution 52/220 de l'Assemblée générale en date du 22 septembre 1997, le Centre s'est efforcé d'établir des contacts avec le Programme des Nations Unies pour le développement et les organisations régionales, ainsi qu'avec des États Membres de la région ou extérieurs à celle-ci, dans le but de poser les bases d'une coopération avec les gouvernements, les entités régionales, les centres de recherche et les organisations non gouvernementales et de mobiliser des fonds. Malgré une relative réussite dans ce domaine, le Centre a encore du mal à fonctionner correctement à cause du manque de ressources de base pour faire face aux dépenses administratives et à celles relatives à ses activités. Il est permis d'espérer qu'un soutien actif des États Membres, de fondations et d'autres donateurs assurera la viabilité du Centre pour les années à venir.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–2	4
II. Fonctionnement et mandat .....	3–4	4
III. Activités .....	5–34	4
A. Armes à feu, munitions et explosifs .....	7–22	4
1. Action diplomatique et politique .....	8–14	5
2. Niveau opérationnel .....	15–18	6
3. Société civile .....	19–20	6
4. Destruction des armes et gestion des stocks .....	21–22	6
B. Mines antipersonnel .....	23–24	7
C. Armes classiques .....	25–27	7
D. Armes nucléaires .....	28–30	8
E. Armes techniques .....	31	8
F. Information et manifestations publiques .....	32–34	8
IV. Financement et effectifs .....	35–39	9
V. Conclusions et observations .....	40–42	9

---

Annexe

I. État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2001-2002 .	10
II. Activités à financer .....	11

## I. Introduction

1. Le 29 novembre 2001, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 56/25 E intitulée « Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Aux paragraphes 8 et 9 de cette résolution, l'Assemblée prie le Secrétaire général d'apporter au Centre régional tout l'appui nécessaire, dans la limite des ressources existantes, pour lui permettre d'exécuter son programme d'activités, et de lui rendre compte, à sa cinquante-septième session, de l'application de la résolution.

2. Le présent rapport est soumis conformément à cette requête. Il rend compte des activités du Centre pour la période allant de juillet 2001 à juin 2002. On trouvera à l'annexe I un rapport sur la situation financière du Fonds d'affectation spéciale du Centre pour l'exercice biennal 2000-2002.

## II. Fonctionnement et mandat

3. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a son siège à Lima, a été établi en 1987, conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1986. Le Centre fonctionne sous l'égide du Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU et a pour mandat d'apporter, sur demande, une assistance technique aux initiatives et activités des États Membres de la région, ainsi qu'aux mesures en faveur de la paix et du désarmement et de la promotion du développement économique et social. Le Centre a fonctionné jusqu'à fin juin 1996, période à laquelle ses opérations ont été suspendues faute de contributions pour financer ses activités et dépenses administratives. Suite à la nomination du Directeur du Centre par le Secrétaire général, en application de la résolution 52/220 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1997, et à la prise de fonctions de ce dernier le 1er décembre 1998, d'importants efforts ont été entrepris pour collecter des fonds afin de relancer les activités du Centre.

4. Conformément à son mandat, le Centre a continué d'apporter un appui aux pays de la région en vue de : a) promouvoir des activités aux niveaux sous-régional, régional et interrégional; b) identifier les synergies

entre les questions de sécurité et de développement; et c) aider l'Organisation des Nations Unies à contribuer activement à créer un environnement plus sûr en faveur du développement économique et social dans la région.

## III. Activités

5. Au cours de la période considérée, le Centre a continué de maintenir une collaboration et une coordination avec d'autres institutions et entités des Nations Unies. Le Centre a continué d'explorer la possibilité de signer des mémorandums d'accord avec les organisations régionales et sous-régionales, afin de faciliter la coopération en Amérique latine et dans les Caraïbes sur des questions relatives à la paix, au désarmement et au développement. Au cours de la période considérée, plus précisément en mai 2002, deux mémorandums d'accord ont été signés : le premier avec la Swedish Fellowship of Reconciliation, en vue d'établir une coopération concernant des mesures pour réduire le trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces et de leurs munitions ainsi que d'autres questions connexes; le deuxième avec l'Université pour la paix, affiliée à l'Organisation des Nations Unies, sur des mesures communes destinées à faciliter la coopération et la coordination dans la région par la recherche et la formation dans le domaine de la paix, du désarmement et du développement.

6. Les activités menées au cours de la période considérée peuvent être classées dans les six catégories suivantes : les armes à feu, les munitions et les explosifs; les mines antipersonnel; les armes classiques; les armes nucléaires; les armes chimiques; et l'information et les manifestations publiques.

### A. Armes à feu, munitions et explosifs

7. Le Centre a consolidé son programme de bourses d'échange régionale sur les armes à feu, les munitions et les explosifs qui sert d'instrument pour accroître l'expérience régionale et nationale en matière de désarmement en s'appuyant sur l'organisation d'ateliers, de cours de formation et de mesures préventives dans quatre domaines d'activités : action diplomatique et politique, opérations, société civile, et destruction d'armes et gestion des stocks. Le programme encourage de telles initiatives qui s'inscrivent dans le cadre d'efforts collectifs ou

nationaux pour limiter le commerce légal et pour empêcher la circulation illicite des armes à feu, des munitions et des explosifs dans la région. Encourager l'échange des données et enseignements tirés de l'expérience dans la région et ailleurs est une partie importante du programme.

### 1. Diplomatie et politique

8. Plusieurs événements ont été organisés en coopération avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), qui relève de l'Organisation des États américains (OEA), laquelle a signé, avec le Département des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, un mémorandum d'accord qui établit un cadre de coopération entre le Centre et la CICAD.

9. Le Centre a noué des contacts avec le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA). Le 13 décembre 2001, un représentant du Centre a rencontré des représentants de la CIFTA et de la CICAD pour discuter des domaines de coopération ainsi que de la coordination entre les travaux de l'OEA et ceux de l'Organisation des Nations Unies en matière de lutte contre le trafic illicite d'armes à feu. Compte tenu des intérêts communs des deux organisations et de l'analogie de leurs mandats, le Comité consultatif a proposé la signature d'un mémorandum d'accord dans le but d'identifier les synergies et d'éviter les chevauchements. Cette proposition est actuellement à l'étude.

10. Du 19 au 21 novembre 2001, le Centre a organisé à Santiago du Chili, en coopération avec le Gouvernement chilien, un séminaire régional intitulé « Amérique latine et Caraïbes : évaluation et suivi de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects ». Ce séminaire, organisé avec un appui financier du Chili et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, marque le début d'efforts communs de la part des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes pour mettre en oeuvre le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, adopté en 2001 lors de la Conférence des Nations Unies sur le même thème. Des mesures concrètes ont été proposées lors de la réunion pour : a) renforcer les normes juridiques et redynamiser le rôle des États; b) prévenir la violence

impliquant des armes à feu; c) établir une coopération et une coordination aux niveaux régional et sous-régional; et d) encourager l'OEA, l'Organisation des Nations Unies et la société civile à jouer un rôle plus important dans le domaine des armes à feu.

11. À l'invitation du Gouvernement japonais, le Centre a participé à un symposium international qui s'est tenu à Tokyo, du 22 au 26 janvier 2002, dans le cadre du suivi de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Le symposium a souligné la nécessité d'une collaboration entre les différents acteurs travaillant sur la question des armes légères.

12. Le Centre a également participé à la réunion du Groupe de travail Lyon/Rome du G-8 sur le maintien de l'ordre, qui s'est tenue à Vancouver (Canada) du 21 au 25 avril 2002, à laquelle assistaient, outre des représentants des États membres du G-8, la CICAD et d'autres représentants du secteur des armes à feu. Le Groupe de travail a recommandé, entre autres, l'établissement de normes et de procédures pour la gestion des stocks d'armes à feu et d'explosifs et leur élimination, y compris des normes concernant la collecte et la conservation d'éléments de preuve, et a estimé que ces normes pourraient être intégrées dans le manuel sur la destruction des armes à feu élaboré par le Département des affaires de désarmement, ainsi que partout où elles pourraient être accessibles aux institutions chargées du maintien de l'ordre et à d'autres institutions. Le Groupe de travail a également noté que le Centre et la CICAD avaient convenu d'un échange de pratiques optimales avec l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) pour la mise au point de leur système d'administration des armes légères (SALSA).

13. Du 3 au 5 mai 2002, le Centre et le Swedish Fellowship of Reconciliation ont organisé un séminaire à l'intention des parlements d'Amérique centrale dans le cadre de leur projet commun dénommé « Initiative parlementaire d'échange d'informations en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Le séminaire s'est tenu à l'Université pour la paix. Étaient également présents des représentants des ministères des affaires étrangères et d'institutions s'occupant de questions de développement d'Allemagne, d'Espagne et de Suède.

14. Le séminaire a abouti notamment à la formulation de questions prioritaires pour l'Amérique centrale à examiner lors de la troisième réunion d'échanges

parlementaires sur la question des armes à feu qui doit se tenir à Madrid au cours du second semestre 2002. Les représentants ont notamment recommandé la création d'un livre blanc sur la législation des armes à feu pour laquelle le Centre est appelé à jouer un rôle.

## 2. Niveau opérationnel

15. Afin de poursuivre la mise en oeuvre du Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'OEA sur la question des armes à feu, le Centre a organisé conjointement avec la CICAD trois manifestations sous-régionales destinées à sensibiliser les fonctionnaires de police et des douanes aux règlements types de la CICAD élaborés en 1997 concernant la limitation de la circulation internationale des armes à feu, de leurs pièces, de leurs composantes et de leurs munitions. La première manifestation s'est tenue les 8 et 9 août 2001 à Port of Spain à l'intention des États Membres des Caraïbes, la deuxième, qui s'est tenue les 31 octobre et 1er novembre 2001 à San José, a réuni les pays d'Amérique centrale et le Mexique, et la troisième, qui s'est tenue du 26 au 28 février 2002 à Brasilia, a réuni les pays d'Amérique du Sud. Près de 70 représentants chargés du maintien de l'ordre ont participé à ces réunions et ont pris connaissance des différents aspects de l'application des règlements types. Ils ont échangé opinions et données d'expérience sur les pratiques relatives à la limitation des armes à feu et des munitions dans leur propre pays.

16. Les 16 et 17 mai 2002, le Centre et la CICAD ont organisé un atelier intitulé « Échanges commerciaux et trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces et de leurs munitions : former les formateurs aux techniques d'enquête ». Étaient également présents à cet atelier l'Université pour la paix et Interpol, qui se sont jointes au Comité de coordination Organisation des Nations Unies/OEA pour préparer la formation qui sera dispensée aux entités chargées du maintien de l'ordre dans la région. Le Comité de coordination a décidé de mener, en février 2003, une session pilote à laquelle l'Organisation des Nations Unies et les autres institutions seront invitées à participer.

17. Le 25 septembre 2001, un représentant du Centre a visité le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en El Salvador pour l'aider à mettre au point son projet intitulé « Renforcement des mécanismes de limitation des armes légères ». Le projet du PNUD se trouve actuellement dans sa phase préparatoire, qui comprend

la recherche, la planification et l'élaboration de stratégies.

18. Le Centre a également tenu plusieurs réunions avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et le Gouvernement péruvien sur l'organisation et la mise en oeuvre d'une proposition de projet intitulée « Renforcement de la maîtrise des frontières aériennes, maritimes et terrestres du Pérou pour prévenir et combattre le trafic illicite de drogues, d'armes à feu et de munitions ». La proposition est à présent finalisée et la recherche de fonds pour financer sa mise en oeuvre est prévue pour le second semestre 2002.

## 3. Société civile

19. Du 28 février au 8 mars 2002, le Centre a apporté un appui technique et logistique à une mission de planification ayant pour objectif la collecte d'informations en vue de la formulation d'une proposition de projet sur l'éducation pour la paix et le désarmement dans la ville de Lima. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative commune du Département des affaires de désarmement et de l'Appel pour la paix de La Haye dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement.

20. Les 14 et 15 mai 2002, le Centre a organisé, à Lima, la première réunion de coordination du projet intitulé « Renforcement des capacités, des réseaux et des outils promotionnels des organisations non gouvernementales en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Coordonné par le Centre, le projet a été entrepris en coopération avec la Fondation Arias pour la paix et le progrès, International Alert, Save the Children Suède, the Small Arms Survey, the Swedish Fellowship of Reconciliation et Viva Rio. Un représentant du Bureau du Secrétaire général pour la protection des enfants dans les conflits armés a participé en qualité d'invité spécial.

## 4. Destruction des armes et gestion des stocks

21. Entre le 15 et le 20 avril 2002, à la demande de l'Argentine et du Brésil, le Centre a entrepris des missions officielles à Mendoza (Argentine), et à Rio de Janeiro (Brésil), afin d'évaluer les possibilités de destruction de 13 135 armes à feu et de 8 000 unités de munitions à Mendoza et de 10 000 armes à feu à Rio de Janeiro. La mission a établi comment l'Organisation des Nations Unies pouvait aider les deux pays à

améliorer les conditions de stockage d'armes à feu. Ils ont également désigné les armes et les munitions à éliminer, les possibilités d'assistance pour la destruction, et les sous-traitants chargés de préparer et de mettre en oeuvre celle-ci pour le compte de l'Organisation des Nations Unies. Le Centre est à présent en pourparlers avec plusieurs pays donateurs susceptibles de financer ces activités.

22. Le Gouvernement du Pérou a demandé à l'Organisation des Nations Unies de l'aide pour la mise en oeuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Le 28 mars 2002, le Centre a organisé une réunion avec les représentants du Gouvernement pour examiner les modalités de participation de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne : a) la destruction des armes; b) la collecte des armes; c) la gestion des stocks; d) l'amélioration des logiciels utilisés pour l'enregistrement, la possession et le transfert des armes à feu; et e) la formation du personnel. Le Centre est en train d'achever un rapport d'évaluation des besoins afin d'être en mesure de commencer à travailler sur le projet d'assistance au Pérou au cours du second semestre 2002.

## **B. Mines antipersonnel**

23. Le Centre a poursuivi ses activités sur la question des mines antipersonnel, allant de l'organisation de réunions à la participation, en tant qu'observateur, à des destructions de mines. Le 13 septembre 2001, un représentant du Centre était présent lors de la destruction de 27 025 mines antipersonnel au Pérou. Un total de 310 000 mines antipersonnel ont été détruites au cours de six opérations, en réponse au Défi de Managua, qui avait pour but la destruction de tous les stocks de mines avant la tenue de la troisième réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, en septembre 2001, à Managua. Des représentants de plusieurs organisations et ambassades au Pérou ont également assisté aux opérations de destruction. Le Centre a par ailleurs soutenu le Pérou dans ses efforts d'application de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel, s'agissant plus particulièrement de l'article 4 sur la destruction des stocks.

24. Le Directeur du Centre a occupé les fonctions de secrétaire exécutif de la troisième Réunion des États

parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, tenue à Managua du 18 au 21 septembre 2001.

## **C. Armes classiques**

25. Le 23 août 2001, dans le cadre de la série d'ateliers « Inca Space », le Centre a organisé un atelier intitulé « Consultations avec les attachés militaires d'Amérique latine et des Caraïbes sur la proposition de désarmement formulée par Alejandro Toledo, Président du Pérou », auquel étaient présents des responsables politiques et militaires accrédités au Pérou. L'atelier a abordé des questions telles que les initiatives de désarmement national, les mesures prises en faveur de ces initiatives par les pays d'Amérique du Sud, le rôle des Nations Unies et les mesures possibles à court et à long terme. Les participants se sont félicités de la manière dont l'atelier avait été organisé et ont exprimé le souhait que de telles initiatives se renouvellent et aient, si possible, une plus grande portée, et réunissent davantage de participants.

26. Le Centre a également offert ses bons offices pour faciliter les discussions informelles qui se sont tenues entre le Pérou et le Chili le 6 septembre 2001 et qui ont porté sur différentes questions relatives au désarmement et à la limitation des armements. Le Centre est prêt, sur simple demande, à continuer d'aider les pays de la région qui souhaitent intensifier leurs discussions sur les questions de sécurité.

27. Le 14 novembre 2001, au Pérou, le Centre a organisé, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), son cinquième atelier de la série Inca Space, intitulé « La Convention de 1980 sur certaines armes classiques : prochain examen ». L'objectif de cette série d'ateliers est d'encourager la discussion et la prise de conscience sur différents sujets concernant la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ont participé à l'événement les ambassadeurs en poste dans la région ainsi que des militaires et des membres de la société civile. L'atelier a permis au Centre de servir de forum de discussion sur des questions portant sur la sécurité dans la région pour une meilleure compréhension entre différents secteurs de la société.

## D. Armes nucléaires

28. Au cours de la période considérée, le Centre a officiellement achevé le projet intitulé « Groupe d'information parlementaire », dont l'objectif était d'encourager la signature et la ratification des traités. Ce projet, entrepris en collaboration avec le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, était inscrit dans un programme plus large intitulé « Normes et accords » traitant des questions d'armes de destruction massive. À l'avenir, les activités traitant de ce problème engloberont des questions se rapportant à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et d'autres accords portant sur les armes de destruction massive.

29. Le Centre a fourni un appui au Séminaire régional sur le Protocole additionnel aux accords de garanties, organisé du 4 au 7 décembre 2001 par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Gouvernement péruvien avec une assistance de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL). Le Séminaire a permis de faire connaître le Protocole additionnel aux accords de garanties au niveau régional. Il a également été l'occasion de discussions entre l'OPANAL et le Centre, qui ont abouti à l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre les deux parties afin de mettre en oeuvre la résolution CG/Res.418 (par. 4.1) de la Conférence générale de l'OPANAL, par laquelle elle prie son secrétaire général de renforcer la collaboration avec le Département des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies et le Centre.

30. Le 14 mars 2002, le Centre a organisé au Siège des Nations Unies à New York un séminaire régional sur le désarmement nucléaire et les questions de non-prolifération pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) dans la perspective de la Conférence de réexamen du Traité de non-prolifération de 2005. Le séminaire a permis d'engager le débat sur des questions qui devraient figurer en bonne place à l'ordre du jour du processus d'examen du Traité de non-prolifération.

## E. Armes chimiques

31. Le Centre a participé au séminaire sur la Convention pour l'interdiction des armes chimiques

tenue à St. Ann (Jamaïque), du 25 au 28 novembre 2001, et organisée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Le séminaire avait pour objectif d'encourager la ratification de la Convention et de sensibiliser les participants à ses avantages et aux obligations qui en découlent. Outre le Canada, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, 10 pays de la région d'Amérique latine et des Caraïbes étaient représentés. La Communauté des Caraïbes et l'Organisation des Nations Unies étaient également représentées. Plusieurs pays n'ayant pas encore ratifié la Convention ont fait savoir que le séminaire les avait aidés à mieux comprendre le fonctionnement de la Convention et à se rapprocher de la ratification.

## F. Information et manifestations publiques

32. Le Centre a lancé deux séries de publications, qui paraîtront en anglais, français et espagnol : *Nouvelles brèves*; et *Perspectives régionales d'Amérique latine et des Caraïbes*. Pour l'instant, quatre numéros de la série *Nouvelles brèves* ont été publiés; elles concernent les activités du Centre dans le domaine des armes à feu et des armes nucléaires. Les numéros suivants, qui doivent paraître au cours du second semestre de 2002, comprendront des informations sur les mines antipersonnel, l'importation et l'exportation des armes classiques et les dépenses militaires, ainsi que sur les mesures destinées à établir la confiance et la sécurité.

33. En mai 2002, le Centre a commencé à planifier et à produire différents posters, brochures, CD-ROM et matériels audiovisuels pour faire connaître les différents projets en cours d'élaboration. Les informations concernant chaque projet seront à la fois publiées sur support papier et diffusées sous forme électronique via l'Internet. La première de ces productions était attendue pour juillet 2002.

34. L'annexe II au présent rapport contient une brève présentation des activités prévues, mais dont le financement n'est pas assuré et pour lesquelles les organisations et pays donateurs intéressés sont invités à se manifester.

## IV. Financement et effectifs

35. Conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale, le Centre a été créé sur la base des ressources existantes et des contributions volontaires que les États Membres et les organisations intéressées pourraient faire pour l'appuyer.

36. Durant la période considérée, des contributions volontaires d'un montant de 633 872 dollars des États-Unis ont été reçues. En outre, plusieurs gouvernements et institutions ont contribué aux travaux du Centre en absorbant certaines des dépenses résultant de manifestations organisées en commun, ou ont détaché du personnel ou procuré des ressources en nature. Le Secrétaire général souhaite marquer sa gratitude aux Gouvernements belge, colombien, néerlandais, norvégien, panaméen et suédois et à l'Union européenne pour leur généreux appui, et le Gouvernement du Pérou, pays hôte, pour la contribution substantielle et le soutien généreux qu'il apporte au Centre.

37. Pendant la période considérée, le Directeur du Centre a lancé une active campagne de collecte de fonds, dans le triple but de montrer la façon dont le Centre utilise ses fonds et les activités menées jusqu'ici; d'en apprendre davantage sur l'intérêt que lui portent les pays donateurs dans la région; et de rechercher de nouvelles contributions. Plus de 50 pays, instituts et fondations ont été invités à apporter une assistance financière. Au total, en dehors de contacts pris avec la plupart des ambassades à Lima, près de 30 ministres des affaires étrangères ont été sollicités dans le courant de l'année.

38. À l'heure actuelle, le Centre fonctionne grâce à un appui administratif fourni pour le Bureau du PNUD à Lima. Outre le Directeur, le Centre comprend un expert associé et deux fonctionnaires locaux. On n'a toutefois pas encore trouvé un financement suffisant pour couvrir les frais d'administration et les dépenses opérationnelles.

39. Grâce à d'intenses efforts de collecte de fonds, les contributions au Centre ont considérablement augmenté par rapport à la période précédente. Malgré cela, la situation financière du Centre reste précaire. À part les contributions versées par le Gouvernement du pays hôte et le Gouvernement chilien, aucune contribution régulière n'est annoncée. Le Secrétaire général soutient donc énergiquement et réitère l'appel

lancé par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/25 E exhortant les États Membres de la région, surtout ceux qui sont en mesure de le faire, ainsi que les organisations intergouvernementales et les ONG internationales et les fondations, à apporter au Centre des contributions volontaires pour lui permettre de renforcer son programme d'activités et d'en assurer l'exécution.

## V. Conclusions et observations

40. Pendant la période considérée, les activités du Centre ont continué de servir à faciliter la mise en oeuvre d'initiatives régionales, à stimuler encore les débats sur les problèmes régionaux de sécurité, à donner aux parlementaires des pays de la région une information plus approfondie sur les questions de sécurité, et à promouvoir la diffusion d'informations sur ces problèmes dans les milieux diplomatiques et militaires, parmi les ONG et dans la société civile. Le Centre a aussi intensifié sa contribution à la coordination des efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans la région et a lancé une politique de signature de mémorandums d'accord avec les organisations sous-régionales et régionales comme moyen d'éviter le chevauchement des efforts.

41. Le Centre a lancé de nouvelles activités dans le domaine des armes à feu, notamment en préparant l'organisation de stages à l'intention des policiers, mais aussi dans le domaine de la destruction des armes et des munitions et celui de l'amélioration des moyens de stockage des armes à feu et des munitions. Il a renforcé le rôle de l'Organisation en tant que catalyseur régional des activités de paix et de désarmement, et a servi de tribune politiquement neutre pour l'examen des questions de sécurité et de développement. Malgré la baisse du niveau des contributions volontaires reçues pendant la période considérée, le Centre a démontré, par son programme d'activités, qu'il pouvait être un important point de coordination du débat sur les problèmes de paix, de désarmement et de développement entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et régionales, et les différents secteurs de la société civile de la région.

42. Le Secrétaire général compte que les États Membres continueront à apporter leur appui et leur collaboration, de façon à assurer le bon fonctionnement du Centre.

## Annexe I

**État du Fonds d'affectation spéciale  
pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix,  
le désarmement et le développement en Amérique latine  
et dans les Caraïbes en 2001-2002**

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde du Fonds au 31 décembre 1999	132 678
II. Recettes du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001	
Contributions volontaires <sup>a</sup>	343 302
Intérêts reçus	15 468
Recettes diverses	454
<b>Total partiel</b>	<b>359 224</b>
III. Dépenses	
1er janvier 2000-31 décembre 2001	354 595
Report de la période précédente	-
<b>Total partiel</b>	<b>354 595</b>
IV. Solde du Fonds au 31 décembre 2001	137 307

*Note* : Ces informations reposent sur l'état financier du Centre pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001. Du 1er janvier au 30 juin 2002, d'autres contributions, d'un montant total de 455 400 dollars ont été reçues de la Belgique (10 667 dollars), de la Commission européenne (276 748 dollars), du Panama (1 000 dollars), du Pérou (30 000 dollars) et de la Suède (SWEFOR) (136 985 dollars).

<sup>a</sup> 2000 : Autriche (10 000 dollars), Chili (10 000 dollars), Mexique (2 500 dollars), Panama (3 000 dollars), Pays-Bas (19 785 dollars), Pérou (30 000 dollars), Suède (20 000 dollars) et Suisse (28 565 dollars). 2001 : Autriche (10 000 dollars), Colombie (1 000 dollars), Norvège (21 110 dollars), Panama (1 000 dollars), Pays-Bas (146 317 dollars), Pérou (30 000 dollars), Suède (10 000 dollars) et Suisse (25 000 dollars).

## Annexe II

### Activités à financer

#### Projet I

##### Titre du projet

Atelier régional de suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite d'armes légères sous tous ses aspects, adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

##### Objet

Aider les États d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer collectivement l'état d'avancement du Programme d'action dans la région; dégager de nouvelles possibilités de coordination et de coopération et proposer des solutions aux problèmes qui risquent de retarder les travaux qu'ils entreprennent individuellement ou collectivement à cet effet

##### Localisation du projet

Université pour la paix, affiliée aux Nations Unies (San José, Costa Rica)

##### Durée

Trois jours

##### Nombre de participants

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

##### Prévisions de dépenses

	<i>En dollars des États-Unis</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	67 000
Voyages des experts (12) . . . . .	25 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 000
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>108 500</b>

## Projet II

### Titre du projet

Conférence sur la relation entre désarmement et développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

### Objet

Fournir une tribune pour la promotion au niveau régional des principes et des décisions adoptés à la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement, tenue en 1987; évaluer les différentes activités organisées dans la région sur la question et fournir des informations susceptibles de concourir aux travaux sur le désarmement et le développement; et évaluer de nouvelles démarches pour l'analyse de la relation entre désarmement et développement et les adapter à la situation actuelle de l'après-guerre froide et de la mondialisation

### Localisation du projet

Port-au-Prince

### Durée

Trois jours

### Nombre de participants

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

### Prévisions de dépenses

	<i>En dollars des États-Unis</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	71 700
Voyages des experts (12) . . . . .	27 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 600
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>115 800</b>

## Projet III

### Titre du projet

Séminaire sur le renforcement de la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'amélioration de la coordination et de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains

### Objet

Recenser les domaines de coordination et de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains sur toutes les questions susceptibles de renforcer la sécurité régionale, en particulier étant donné que l'Organisation des États américains examine les différents aspects de la sécurité et redéfinit le concept et les méthodes de la sécurité dans l'hémisphère américain au cours des 10 à 15 prochaines années; offrir la possibilité d'un renforcement mutuel des actions, des projets, des programmes et des mesures destinées à remédier au trafic illicite de drogues et d'armes à feu, lutter contre le terrorisme, résoudre les problèmes des mines terrestres et les problèmes connexes; et dégager les synergies entre les travaux de ces deux organisations afin de faciliter une plus grande coordination et une meilleure coopération entre ces deux organisations sur les questions relatives à la paix et au désarmement

### Localisation du projet

Université pour la paix (San José)

### Durée

Trois jours

### Nombre de participants

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

### Prévisions de dépenses

	<i>En dollars des États-Unis</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	67 000
Voyages des experts (12) . . . . .	25 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 000
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Document de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>108 500</b>

## Projet IV

### Titre du projet

Atelier régional de suivi de la mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction des mines

### Objet

Aider les États d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer ensemble l'état d'application de la Convention sur l'interdiction des mines dans la région; recenser les nouvelles possibilités de coordination et de coopération; proposer des solutions aux problèmes susceptibles de compromettre les travaux que ces pays entreprennent individuellement ou collectivement

### Localisation du projet

Tegucigalpa

### Durée

Trois jours

### Nombre de participants

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

### Prévisions de dépenses

	<i>En dollars des États-Unis</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	77 700
Voyages des experts (12) . . . . .	29 100
Voyages du personnel (3) . . . . .	8 100
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>124 400</b>